

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation (ANAQ-Sup)



Rapport d'évaluation externe du programme de MASTER 2

« MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS »

De l'Ecole supérieure de Commerce de Dakar
(SUPDECO)

Equipe d'évaluation :

- Président : M. Roger Marcelin FAYE Professeur Titulaire des Universités
- Membres : M. Babacar Mbaye NDIAYE Professeur Titulaire des Universités
M. Ousmane NDIOM Consultant Professionnel

Signature :

Pour l'Équipe, le Président



Pr. Roger Marcelin FAYE

Avril 2022

Table des matières

Avant-propos	3
Introduction	4
1. Présentation de l'Institution : Sup de Co Dakar	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Visite de l'EES Sup de Co-Dakar	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup... 9	
5. Points forts du programme.....	15
6. Points faibles du programme.....	16
7. Appréciations générales du programme	17
8. Recommandations à l'Etablissement.....	17
9. Recommandation à l'attention de l'ANAQ-Sup.....	17
10. Proposition d'avis.....	17

Avant-propos

Le groupe École supérieure de Commerce de Dakar, en abrégé (Sup de CO Dakar), a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) en vue de l'accréditation de son diplôme de Master 2 « Management de la Logistique et des Transports » (MLT).

C'est ainsi que l'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts/évaluateurs externes dont la composition est donnée ci-dessous :

Président :	M. Roger Marcelin FAYE	Professeur Titulaire des Universités
Membres :	M. Babacar Mbaye NDIAYE	Professeur Titulaire des Universités
	M. Ousmane NDIOM	Consultant Professionnel

La visite a eu lieu le mercredi 23 mars 2022 de 8h30mn à 14h45mn.

La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe d'experts/évaluateurs externes en format et selon le modèle recommandé par l'ANAQ-Sup.

Introduction

Créée en 1993, l'Ecole supérieure de Commerce de Dakar devenue par la suite Groupe Ecole supérieure de Commerce de Dakar (Sup de Co Dakar) est un Etablissement privé d'Enseignement supérieur agréé par l'Etat du Sénégal N°01/AG/SAC/ME/DES du 28 avril 2009 et lié à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dakar (CCIAD) par une convention de partenariat.

Le Groupe Sup de Co a su se développer au fil des années et compte présentement treize (13) pôles de formation supérieure spécialisés dans différents domaines parmi lesquels l'Institut supérieur des Transports (IST), qui abrite le programme sous-évaluation.

L'Institut supérieur des Transports (IST) du groupe Sup de CO Dakar est localisé à Point E rue 48 x rue de Kaolack à Dakar.

L'administration principale est logée au sein du site. La totalité des enseignements du programme de Master 2 « Management de la Logistique et des Transports », sujet de l'évaluation, se déroule au niveau de ce site.

Les locaux destinés à la pédagogie sont composés de :

- vingt-quatre (24) salles de cours équipées de dispositifs audiovisuels ;
- deux (02) amphithéâtres équipés de dispositifs audiovisuels ;
- deux (02) salles de conférence équipées de dispositifs audiovisuels ;
- d'une (01) salle des professeurs ;
- d'un (01) espace de travail (Esplanade) ;
- d'un (01) Centre de Documentation et d'Information (CDI) ;
- d'une (01) salle informatique ;
- d'un (01) laboratoire informatique.

A ces locaux pédagogiques, existent un groupe électrogène, des toilettes, une cafétéria, des points d'accès Internet desservis par un Wifi, d'un Progiciel de Gestion Intégré (PGI) qui est en fait un système d'information permettant de gérer et suivre au quotidien, l'ensemble de ses informations et services opérationnels.

En somme, les locaux sont largement adaptés pour l'accueil des étudiants du programme en évaluation ainsi que les étudiants des autres formations parallèles qui s'y déroulent.

1. Présentation de l'Institution : Sup de Co Dakar

Créée en 1993, l'Ecole supérieure de Commerce de Dakar devenue par la suite Groupe Ecole supérieure de Commerce de Dakar (Sup de Co Dakar) est un Etablissement Privé d'Enseignement supérieur (EPES) agréé par l'Etat du Sénégal N°01/AG/SAC/ME/DES du 28 avril 2009 et lié à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dakar (CCIAD) par une convention de partenariat.

La mission principale du Groupe Sup de CO Dakar est de contribuer au développement de l'Afrique en général et du Sénégal en particulier en formant des managers polyvalents capables de répondre aux besoins en ressources humaines qualifiées.

Comme le stipule l'agrément institutionnel du N°01/AG/SAC/ME/DES du 28 avril 2009, le Groupe Sup de Co prépare aux diplômes post-bac de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle dans différentes filières dont le Master en Management de la Logistique et des transports qui est proposé ici, pour évaluation, en vue de l'obtention de l'accréditation de l'ANAQ-Sup.

Comme annoncé, ce programme de Master 2 « Management de la Logistique et des Transports » vise à former des professionnels capables d'exercer les tâches liées à la réalisation des différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement et du processus logistique. De manière spécifique, il vise à :

- consolider chez l'auditeur les connaissances fondamentales acquises lors de sa formation de Bachelor sur l'ensemble des maillons de base de la chaîne logistique ;
- faire ressortir la place prépondérante de la fonction distribution dans les transports et la logistique, notamment la manière dont la stratégie marketing, la définition des canaux de distribution et leur articulation et le choix du meilleur système d'information ajoutent de la valeur aux transports et à la logistique ;
- faire ressortir l'interdépendance entre ces maillons les uns par rapport aux autres, dans une recherche de performance globale de cette chaîne, et ceci en mettant le consommateur au centre des préoccupations des transports et de la logistique ;
- permettre à l'auditeur de pouvoir mesurer et évaluer l'efficacité de la chaîne, et de pouvoir faire les choix stratégiques destinés à accroître le niveau de satisfaction du client, par une optimisation de la gestion des stocks, la réduction des coûts des transports et d'entreposage grâce à l'utilisation de moyens logistiques adaptés.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Sup de Co Dakar annonce que l'approche dans l'élaboration du rapport d'auto-évaluation a été participative et inclusive à la fois. Elle a débuté par une communication et une sensibilisation de tous les acteurs, depuis la Direction Générale, les Enseignants, les Etudiants jusqu'au Personnel Administratif et Technique (PATS). Toutes les parties prenantes, c'est-à-dire la Direction Générale, les étudiants, les enseignants et le PATS ont été associées depuis le début. C'est ainsi qu'un Comité de pilotage, structure ad hoc, a été créé avec toutes les composantes de l'Institution (Représentant de l'autorité académique, Représentant du Conseil pédagogique, Représentant de l'administration, Expert en assurance qualité, Représentants du corps enseignant, Représentants des étudiants).

La rédaction du rapport d'auto-évaluation a suivi les grandes lignes du référentiel de l'ANAQ-Sup.

Cependant, il est nécessaire de signaler qu'aucun document ne vient prouver l'acte administratif mettant en place le comité de pilotage et donnant sa composition. Il faut aussi noter que les documents tels que :

- le plan stratégique n'a pas été disponible dans les fichiers numériques reçus auparavant par les experts/évaluateurs, néanmoins il a été envoyé par la suite par email le jour de l'évaluation ;
- plusieurs éléments de preuve n'ont pas été disponibles ;
- les contrats, CV, copies des diplômes des enseignants de la filière «Management de la Logistique et des Transports», des membres du Conseil Scientifique et du Conseil pédagogique n'ont pas été joints au document du rapport d'auto-évaluation. Par contre, et à la demande des experts/évaluateurs externes, certains ont été fournis sur place en format papier.

Globalement, ces faits n'ont pas facilité le travail d'expertise préalable à la visite. Aussi, il est à noter que les convocations des réunions tenues ne sont pas annexées, de même que les fiches de présence des réunions.

L'offre de formation, telle que présentée dans les documents, est acceptable dans ses grandes lignes. Encore faudrait-il qu'elle soit stabilisée en respectant le Décret N°2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master, en ce qui concerne :

- la normalisation de la maquette en faisant apparaître les différentes activités d'enseignement : cours magistral (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) ;
- la correspondance du nombre de crédits de l'unité d'enseignement (UE) au volume horaire ;
- le travail personnel de l'étudiant (article 16) qui doit rester entre 30 et 50% du volume horaire global.

Des correctifs dans ce sens sont vivement souhaités. Aussi, le rapport d'autoévaluation daté d'Août 2021 mériterait d'être mis à jour, surtout qu'il a été relevé des différences sur certaines données lors de la présentation orale.

3. Visite de l'EES Sup de Co-Dakar

3.1 Description de la visite sur le terrain

L'équipe des experts/évaluateurs est arrivée à Sup de Co Dakar dans son ensemble à 8heures 30minutes. Elle a été accueillie par Monsieur Djiby LY, le Responsable de filière du Master 2 « Management de la logistique et des transports », devenu Directeur de l'Institut Supérieur des Transports (IST).

Après les salutations d'usage, l'administration de l'institution avec à sa tête la Directrice Qualité et Stratégie a installé, dans une salle de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment principal,

l'équipe des experts/évaluateurs composée du Professeur Roger Marcelin FAYE (académique), du Professeur Babacar Mbaye NDIAYE (académique) et de Monsieur Ousmane NDIOM (professionnel).

A la suite des présentations de l'équipe d'experts/évaluateurs et de l'équipe de Sup de Co Dakar, les travaux ont réellement démarré aux environs de 08heures 50minutes sous la Présidence du Professeur FAYE (voir feuille de présence en annexe).

Tout d'abord et en rapport avec les grandes lignes de l'agenda de la journée, le déroulement en continu du programme de visite, sans observer la pause comme initialement prévue, a été proposé et adopté par l'ensemble des participants.

Ensuite, la présentation sommaire de l'établissement, ses missions de formation et sa gouvernance, a été faite par Monsieur Djiby LY. Puis, il a exposé le programme du Master 2 « Management de la logistique et des transports ». Ces deux exposés faits à l'aide d'un support Powerpoint ont été globalement bien réussis.

A la suite, de ces exposés et durant plus d'une heure, les discussions et demandes de documents complémentaires se sont déroulées. Il s'est agi plus précisément de parcourir avec l'institution le document d'auto-évaluation, d'examiner les faits et éléments de preuve, de les analyser et éventuellement, de demander des documents complémentaires. C'est ainsi que des documents complémentaires ont été sollicités, notamment, les dossiers de certains enseignants et personnes ressources.

Auparavant, l'équipe d'experts/évaluateurs a noté, pour le déplorer l'absence du responsable qualité et du représentant de l'autorité académique dans le comité de pilotage qui est supposé présider cette instance centrale de l'autoévaluation.

Globalement, les autorités de l'Institution ont coopéré et répondu aux questionnements de l'équipe d'experts/évaluateurs.

Après ces échanges, l'équipe d'experts/évaluateurs a demandé de recevoir, pour entretien et discussions :

- deux (02) enseignants intervenant dans le programme en évaluation ;
- trois (03) PATS impliqués dans la gestion du programme en évaluation ;
- quatre (04) étudiants (un de M1, deux de M2 et un alumnus) du programme évalué.

Par la suite, une visite des locaux (locaux pédagogiques, bloc administratif, toilettes, etc.) a été organisée sous la conduite de la Directrice Qualité et Stratégie, du Directeur de l'IST et du gestionnaire. Les salles pédagogiques avec leur équipement, le dispositif de sécurité incendie avec la présence d'extincteurs aux normes et l'environnement global de l'institution ont été bien appréciés.

Après la visite des locaux, dans la salle qui les avait accueillis en plénière avec l'équipe du Groupe Sup de Co Dakar, les experts/évaluateurs ont tenu leur séance de synthèse en vue de la session de restitution orale.

La session de restitution s'est faite en présence de l'ensemble de l'équipe qui a présenté le programme sous-évaluation auquel s'est adjoint le responsable qualité. Après le rappel de l'objectif de l'évaluation par le Professeur FAYE, la présentation des différents points de la restitution a été articulée sur les points forts et les points faibles de l'institution, puis sur les recommandations en direction de Sup de Co Dakar.

Après les remerciements à l'endroit des autorités de Sup de Co Dakar pour la bonne organisation de la visite et les échanges réguliers entre les deux parties, la visite a pris fin aux environs de 14heures 45minutes.

3.2 Appréciation de la visite

De manière générale, la visite s'est déroulée dans une atmosphère marquée d'échanges en toute objectivité entre personnes responsables et professionnelles avec un sentiment d'écoute et de compréhension. L'équipe d'accueil de Sup de Co Dakar était composée de personnalités membres de l'administration, de PER, de PATS, disposée à une collaboration franche, étant entendu que toutes les deux parties souhaitent œuvrer pour le meilleur de l'Enseignement supérieur au Sénégal.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé.*

Appréciation globale du standard

Le Master 2 en Management de la Logistique et des Transports a été lancé en 2006. Le programme est déroulé régulièrement et en est à sa cinquième promotion l'année académique 2018-2019.

Le programme est régulièrement dispensé au vu des éléments de preuve fournis.

Cependant, le groupe Sup de Co Dakar gagnerait à faire corriger l'intitulé du programme en mettant Master « Management de la Logistique et des Transports » au lieu de Master 2.

STANDARD ATTEINT

Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Appréciation globale du standard

Les objectifs de la formation sont bien définis conformément au plan stratégique et correspondent à la mission de l'établissement.

Les programmes d'études et de formation de ce Master sont en phase avec les objectifs de formation et correspondent à la mission et stratégie de l'Institution.

STANDARD ATTEINT

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Appréciation globale du standard

L'institution a mis en place des accords de partenariat avec des entreprises pour faciliter les stages à ses étudiants qui vont s'imprégner du monde professionnel. Ainsi il existe des relations avec le monde professionnel qui est impliqué dans le programme de formation en vue de répondre aux besoins de formation de celui-ci.

Cependant, les vacataires professionnels doivent être mieux intégrés dans le processus de formulation de la maquette pédagogique et ainsi aider à trouver des stages.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Appréciation globale du standard

La démarche qualité du Groupe Sup de Co est composée d'un ensemble de processus dans le cadre de la réalisation d'activités pédagogiques.

Toutes les activités entrant dans le cadre de la conception et du développement de programmes de formation, de l'animation des cours et de la gestion de la scolarité ainsi que la mise à disposition des ressources nécessaires sont décrites à travers des procédures internes communiquées à l'administration, aux professeurs et aux étudiants.

STANDARD ATTEINT

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Appréciation globale du standard

Les enseignants contribuent activement à la conception, au développement et à l'assurance qualité de ce programme. L'implication des étudiants dans le processus de développement et d'assurance qualité est matérialisée par le dispositif mis en place pour avoir un retour sur la qualité des enseignements et les études de façon générale.

Les enseignants sont impliqués dans les processus décisionnels. Les éléments de preuve consultés combinés aux entretiens avec le PER prouvent cette implication.

Cependant, le fait que le PER soit constitué en majorité de vacataires, ne favorise pas l'implication totale dans les processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

STANDARD ATTEINT

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Appréciation globale sur le standard

La qualité du programme d'études est obtenue par les mesures d'assurance qualité et prouvée par l'appréciation des professionnels (le taux d'insertion élevé, l'adéquation formation/emploi, le respect du volume horaire, etc.).

Nous avons noté et apprécié l'existence d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ). Cependant, les Procès-verbaux des réunions du Conseil scientifique et de la CIAQ doivent être systématiquement signés.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Appréciation globale du standard

Le programme d'étude dispose d'une maquette qui correspond globalement aux exigences du système LMD. Cette maquette inclue les activités d'enseignement : cours magistral (CM), travaux dirigés (TD) et travail personnel de l'étudiant (TPE).

Cependant, il faudrait que cette maquette respecte le Décret N°2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master, surtout en ce qui concerne : l'intégration d'activités d'enseignement de type travaux pratiques (TP), la codification des unités d'enseignement, la correspondance du nombre de crédits de l'unité d'enseignement (UE) au volume horaire, le travail personnel de l'étudiant qui doit rester entre 30 et 50% du volume horaire global.

Ces constats montrent qu'il y a une nécessité de procéder à des ajustements internes indispensables au niveau de la maquette afin d'être en conformité avec les exigences du LMD.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Appréciation globale du standard

Le programme répond aux exigences de la discipline et garantit l'acquisition de connaissances utiles aux entreprises en vue de faciliter l'insertion de l'étudiant dans le monde du travail du fait que les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en amont pour atteindre ces objectifs.

(Attention, ici je me pose des questions, durant la visite, on a beaucoup parlé du manque de certains modules, c'est pourquoi j'ajoute de tête la partie qui suit).

De plus, des enseignements tels que « Gestion de stock » et « Economie d'entreprise (Initiation à la vie de l'entreprise) » devaient être rajoutés du fait qu'il s'agit d'une formation « Management de la Logistique et des transports » et que tous les étudiants n'ont pas le même cursus au sein du Master.

STANDARD ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale du standard

Le règlement des études renferme toutes les informations relatives aux conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques du Groupe Sup De Co. Il est communiqué aux étudiants en début d'année par le Directeur du programme. Les conditions de validation des unités d'enseignements (UE), de chaque semestre et les conditions de passage en classe supérieure conformément aux dispositions régissant les règles d'obtention du décret sur le Master.

STANDARD ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale du standard

Au vu des éléments de preuve fournis et des entretiens menés avec les parties prenantes, (étudiants et acteurs), le taux de réussite est satisfaisant et des mesures sont prises pour faciliter la progression des étudiants.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant est compétent du point de vue scientifique et didactique. On note la présence de professionnels compétents dans leurs professions ainsi que des académiques en provenance des universités publiques.

Cependant, l'enseignement est dispensé par un corps enseignant composé, dans sa majorité, de vacataires. La plupart de ces enseignants sont issue du monde professionnel. Cependant, leur niveau d'études pour la plupart est Master/DESS/DEA et on note qu'il n'y a pratiquement pas d'universitaires dans le sens académique du terme.

Pour une formation de niveau Master, le niveau du PER devrait être rehaussé, surtout que les quelques permanents dont dispose l'institution ne sont pas de la spécialité du programme sous-évaluation.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale du standard

La répartition du volume horaire consacré aux différentes activités est bien définie.

Cependant, l'existence d'un statut du PER aurait permis de mieux appréhender et de cerner les différentes tâches confiées au PER en fonction du temps de travail.

Eu égard aux volumes horaires consacrés aux activités d'enseignement, ce standard est difficilement appréciable du fait que, la majorité des enseignants travaille à la tâche comme vacataires, de plus, il n'y a pas d'activités de recherches liées à la thématique Logistique et Transport.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard

La mobilité du PER est envisagée par l'Institution au vu des accords de partenariats avec des Universités et Institutions à l'international comme au niveau national mais la mise en œuvre n'est pas effective.

De plus, même s'il est annoncé l'intervention de professeurs invités dans le programme sans éléments de preuve, la faiblesse du personnel enseignant constatée rend quasi impossible la mobilité du PER intervenant dans ce programme.

STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'admission dans le programme sont publiées. Elles se font officiellement par étude de dossier et entretien avec le candidat : est apte à intégrer la formation tout étudiant présentant une Licence ou un diplôme équivalent avec une bonne moyenne lors des jurys d'entretien organisés par l'établissement.

Cependant, compte tenu de la non-standardisation des contenus pédagogiques dans les établissements de formation au Sénégal, Sup de Co Dakar gagnerait à mieux choisir le profil des étudiants à admettre dans sa formation, car il ressort des entretiens avec les étudiants et le service d'admission que la sélection pour l'entrée au Master est presque un passage en classe supérieure pour les candidats ayant obtenus la Licence au sein de Sup de Co Dakar.

STANDARD ATTEINT

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale du standard

Les critères d'admission invoquées au standard précédent ne font aucune distinction de genre mais sur la qualité et la compétence des candidats. Lors du parcours, l'égalité des chances entre hommes et femmes est aussi garantie.

Dans leur ensemble, les conditions d'études garantissent l'égalité des chances entre hommes et femmes.

STANDARD ATTEINT

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Appréciation globale du standard

Aucune mobilité des étudiants n'a été observée coté privé-public même si l'établissement a des conventions avec des institutions universitaires.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

Appréciation globale du standard

Les étudiants bénéficient d'un encadrement en interne comme en externe lors des stages pour favoriser leur réussite.

Concernant le suivi des mémoires de fin d'études, chaque étudiant est encadré par un enseignant permanent ou un tuteur d'entreprise (professionnel). L'établissement gagnerait à fidéliser certains enseignants surtout ceux des unités d'enseignement de spécialité pour assurer la pérennité de l'encadrement et leur implication effective lors des jurys de soutenance.

STANDARD ATTEINT

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Appréciation globale du standard

L'existence d'un Career Center facilite beaucoup leur mise en position de stage et leur insertion dans le milieu du travail.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard

L'institution dispose de locaux fonctionnels, d'un cadre d'étude favorable et de ressources matérielles suffisantes et disponibles à long terme pour mener à bien ses activités de formation.

Les salles de cours sont équipées et organisées, les extincteurs sont fonctionnels et à jour. En somme, l'institution dispose d'un niveau d'équipement très appréciable. Le programme dispose de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs.

STANDARD ATTEINT

5. Points forts du programme

Le groupe Sup de Co Dakar présente une expérience de plusieurs années dans la formation. Le programme de Master 2 « Management de la Logistique et des Transports » sous-évaluation est régulièrement dispensé et a vu la sortie de plusieurs promotions.

L'agrément institutionnel du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation N°01/AG/SAC/ME/DES du 28 avril 2009 a été bien apprécié, car autorisant la délivrance du diplôme dans la filière « Management de la Logistique et des Transports ».

Le rapport d'autoévaluation et l'exposé relatif au programme ont permis de noter les points positifs ci-après :

- l'architecture globale de la maquette pédagogique du Master 2 « Management de la Logistique et des Transports » est en cohésion avec les normes et principes du système LMD car étant faite sous forme de tableau indiquant les semestres, l'intitulé des UE, l'intitulé des éléments constitutifs, la répartition des volumes horaires en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travail personnel de l'étudiant (TPE), le crédit et le coefficient attribués ;
- la couverture globalement des principaux aspects de la filière Management de la logistique et des transports ;
- l'existence d'un système d'évaluation des enseignements ;
- l'existence d'une bibliothèque physique et numérique ;
- l'implication des PER et PATS dans les prises de décision (maquette, délibération, soutenances, etc.) ;

- l'existence de la Cellule Interne Assurance Qualité et du Comité de pilotage ;
- l'existence d'un règlement intérieur ;
- l'existence d'un service d'insertion professionnelle, le « Career Center », permettant d'accompagner les étudiants dans la recherche de stages et d'emplois ;
- l'existence d'accords de partenariat internationaux et nationaux ;
- l'insertion et le suivi des étudiants ;
- l'existence en nombre suffisant de matériel pédagogique, notamment de vidéoprojecteurs et le débit internet testé à l'aide du Wifi est d'un niveau acceptable ;
- les autres infrastructures, telle que les toilettes sont bien organisées en fonction des sollicitudes et du genre.

6. Points faibles du programme

Le programme, tel qu'il est présenté, a besoin de quelques ajustements. Les points faibles sont :

- L'intitulé du programme de formation est impropre, il faut mettre Master « Management de la Logistique et des Transports » au lieu de Master 2 « Management de la Logistique et des Transports » ;
- Le volume horaire affecté au travail personnel de l'étudiants (TPE) est non compris entre 30 et 50% du volume horaire total de l'Unité d'enseignement (cf. décret N°2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master) ;
- L'absence d'activités d'enseignement de type travaux pratiques (TP) dans la maquette pour certains cours appliqués (cf. décret N°2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master) ;
- Le manque de proportionnalité entre le nombre de crédit des Unités d'enseignement et le volume horaire (1cr=20heures, cf. décret N°2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master) ;
- Le manque d'éléments constitutifs comme la gestion des stocks ;
- Le manque du supplément au diplôme, décrivant de manière précise le parcours et les compétences acquises au cours de la formation

Au niveau administratif, les points faibles suivants ont été relevés :

- Une faible proportion d'enseignants permanents dans les matières dispensées dans le programme : sur les vingt-trois (23) enseignants listés, sept (07) sont permanents dont deux (02) de la spécialité du programme sous-évaluation, sept (07) sont titulaires d'un Doctorat dont un (01) seul dans la spécialité « Logistique et Transport » ;

- Non complétude de tous les dossiers (CV, diplôme et contrat) des intervenants ;
- Des conventions d'enseignement incomplètes par le non-renseignement du volume horaire ;
- La non-signature de PV de réunion de la CIAQ et le manque de feuille de présence des réunions ;
- La collecte et le traitement des données sur l'évaluation des enseignements ne se fait pas en temps réel ;
- Une faible réalisation de la mobilité des étudiants, théoriquement rendue possible, mais qui se traduit difficilement dans les faits.

Au niveau du support à la pédagogie, les point faibles suivants ont été notés :

- Le manque de recherche dans la thématique logistique et transport ;
- L'absence de logiciels dédiés à la logistique et aux transports

7. Appréciations générales du programme

Le programme répond globalement aux exigences et normes fixées par le LMD, il est dispensé de manière continue avec une équipe pédagogique relativement qualifiée.

Cependant, des améliorations doivent être faites au niveau du personnel, des maquettes, de la mobilité des étudiants et de la gestion administrative de la formation.

8. Recommandations à l'Etablissement

L'équipe d'évaluation formule les recommandations suivantes :

- ✓ recruter un personnel d'enseignement et de recherche permanent ayant un Doctorat de préférence dans la spécialité du programme ;
- ✓ exiger et classer les diplômes de tous les intervenants au programme de formation ;
- ✓ mettre en place un Conseil d'orientation scientifique et pédagogique pour le suivi de la formation et de l'évolution du secteur de la logistique et des transports ;
- ✓ stabiliser les maquettes du programme de formation en intégrant les modifications conformément au décret sur le Master et ajoutant des éléments constitutifs supplémentaires indispensables.

9. Recommandation à l'attention de l'ANAQ-Sup

Faire modifier sur l'agrément N°01/AG/SAC/ME/DES du 28 avril 2009 l'intitulé du diplôme au lieu de Master 2 « Management de la logistique et des transports », mettre Master « Management de la logistique et des transports ».

10. Proposition d'avis

Accréditation Refusée